



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 MAI 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 25 mai 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 7 juin 2010

IMPASSE DE LA TUILERIE : ACQUISITION  
D'UNE PARCELLE DE TERRAIN AL N° 303  
POUR ÉLARGISSEMENT DE VOIRIE

Accusé de réception de la préfecture en date du  
vendredi 04 juin 2010

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

**Secrétaire de séance :** M. Patrick DELAUNAY -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Bernard JOURDAIN donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Elsie COLAS
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Michel PAILLEY

**Excusés :**

***Adjoints :***

Mme Chantal BARRE -

**URBANISME ET FONCIER**

**IMPASSE DE LA TUILERIE : ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE  
TERRAIN AL N° 303 POUR ÉLARGISSEMENT DE VOIRIE**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

L'impasse de la Tuilerie, assez longue, dessert plusieurs propriétés bâties. Sa largeur est notoirement insuffisante pour permettre le croisement des véhicules. Des emplacements réservés figurent au PLU sur certaines propriétés afin de pouvoir permettre une circulation améliorée et un retournement en bout d'impasse.

L'ER n° A 667 frappe la propriété de M. VITRE Eric et correspond à la parcelle AL n° 303 de 60 m<sup>2</sup> que ce dernier accepte de céder à la Ville au prix de 600 €. Lors des travaux d'élargissement de l'impasse, la Ville édifiera un mur de soutènement, la voie se trouvant en léger surplomb par rapport au terrain de M. VITRE.

La dépense sera imputée au compte 21-8221-2112 du budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition de la parcelle AL n° 303 de 60 m<sup>2</sup> au prix de 600 € ;
- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant supportés par la Ville.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Frank MICHEL**